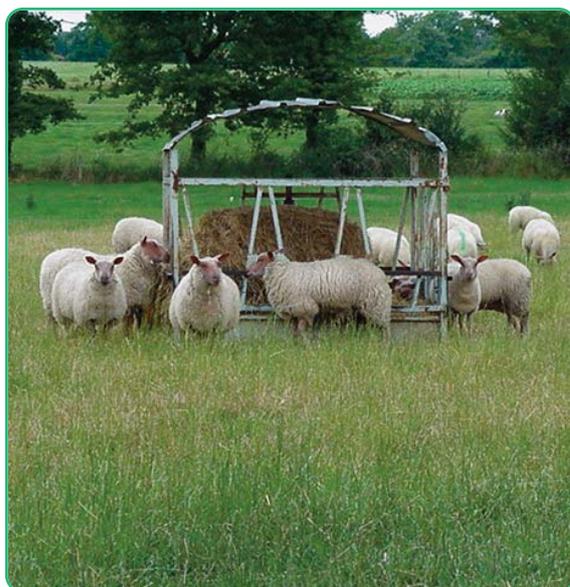


Cas-type L2

OVINS RACE HERBAGÈRE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,4 - 350 000 litres
1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés



Ce système concerne plus particulièrement les zones herbagères à bon potentiel des Pays de la Loire et des Deux-Sèvres. L'atelier ovin constitue un bon complément à l'atelier laitier.

Les brebis, de race herbagère, sont conduites sans accélération avec une moitié d'agnelages de contre-saison.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Complémentarité des deux espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Organisation du travail à deux associés.
- Diversification des productions.

Contraintes :

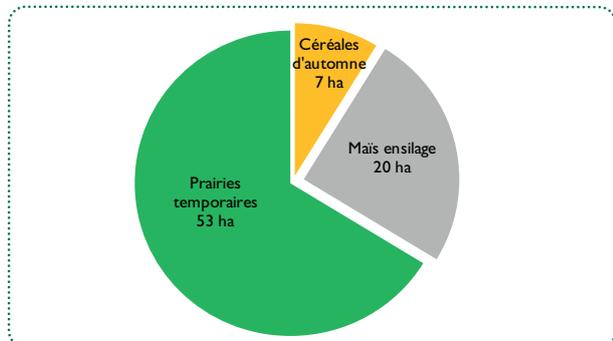
- Maîtrise des deux productions, en matière de travail comme d'investissements.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement

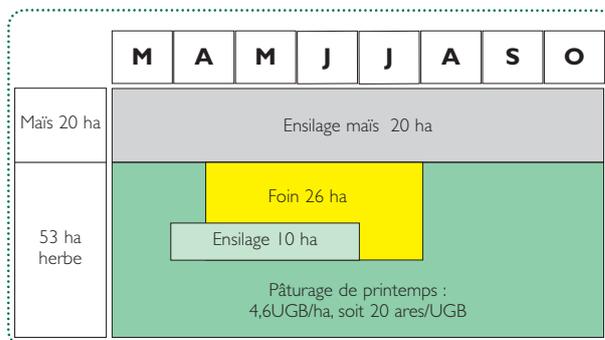


- Le maïs ensilage est réservé aux bovins.
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies ensilées font une 2^{ème} coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées par les brebis le reste de l'année.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage.
- Les agnelles sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre et ressortent un mois après les brebis.
- Les vaches pâturent à partir du printemps et reçoivent alors un complément à l'auge. Le silo de maïs n'est jamais fermé.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Maïs	20	12 tMS	240 tMS
Ensilage	10	4 tMS	40 tMS
Foin	26	3,6 tMS	94 tMS
Total			374 tMS
Paille	7	4 T	28 T
Céréales	7	65 qx	455 qx

Surface labourée

Surface labourée 38 ha
- 11 ha de prairies (durée 4 à 5 ans)
- 7 ha de cultures d'hiver
- 20 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 51 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement sur les prairies de fauche à raison de 20 tonnes/ha.

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	100	0	0
Foin	50	0	0
Pâturage	30	0	0
Moyenne Herbe	49	0	0
Maïs	18	46	0
Céréales	100	0	0
Moyenne SAU	46	11	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	62	15	25



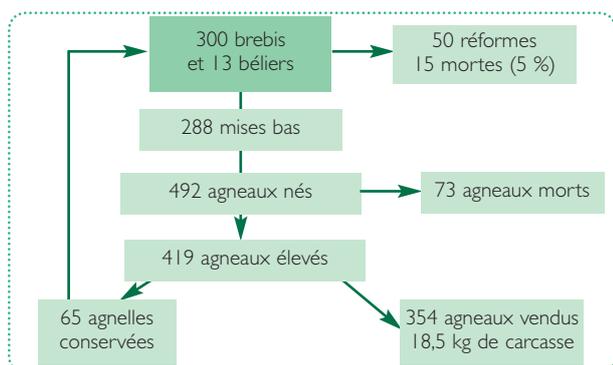
FONCTIONNEMENT DES TROUPEAUX

> Résultats

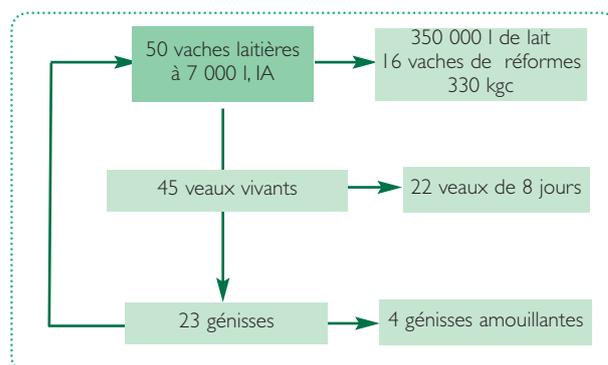
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	171 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	140 %
Taux de renouvellement	22 %

La conduite de la reproduction est basée sur une mise bas par an sans accélération. Les périodes de mise bas sont positionnées pour permettre un étalement des ventes sur l'année et un approvisionnement des débouchés aux 4^{ème} et 1^{er} trimestres.

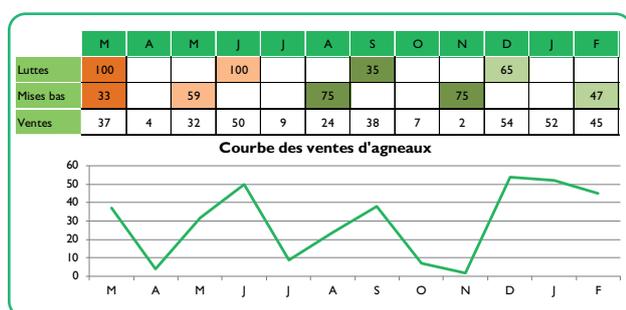
> Schéma de fonctionnement



> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction du troupeau ovin



Les brebis pâturent 9 mois sur 12. Elles entrent en bergerie 2 à 3 semaines avant mise bas et ressortent après le sevrage. La durée de la lactation étant de 60 jours. Tous les agneaux sont élevés et engraisés en bergerie.

L'ensilage de maïs est réservé aux bovins lait. Les stocks fourragers de l'atelier ovin sont uniquement à base de foin.

Alimentation

	Total (T)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (tMS)	240 T	0	0	0	3 000
Ensilage d'herbe (tMS)	40 T	0	0	0	510
Paille	6,3 T	0	15	21	
Foin (tMS)	94 T	193	0	193	440
Total fourrage	380 T	193	15	214	4 000
Céréales	44 T	46	35	95	193
CAMV/VL I8	40 T	0	35	49	316
Soja	14 T	24	0	24	91
CMV	1,2 T	4	0	4	0
Total concentrés	100 T	74	70	172	600
% concentré prélevé	44	Concentré/kg carcasse produit		6,6	

Alimentation des brebis : 193 kg MS de fourrage et 90 kg de concentré.

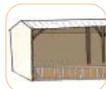
Consommation des agneaux : 70 kg de concentré.

Consommation globale par brebis : 193 kg de fourrage et 172 kg de concentrés, dont 55 % de concentré prélevé.

La consommation globale est de 6,6 kg de concentré par kg produit.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

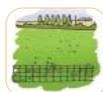


- Ovins :
 - . 1 bergerie de 150 places (150 cornadis)
 - + 150 agneaux sevrés
 - . 55 m²

50 % des brebis sont logées
Total : 3,2 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 410 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 450 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 16 km de clôtures

Le travail d'astreinte



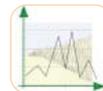
- 4 300 heures (4 000 à 5 000), soit 35 h/UGB, dont 1 300 h pour les ovins (4,3 h/brebis) et 3 000 h pour les bovins (38 h/UGB)

Le travail de saison



- 130 jours, dont 40 pour le troupeau (25 pour les ovins et 15 pour les bovins), 80 pour la SFP et 10 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise bien sûr par le volume d'astreinte généré par la traite, mais aussi par la régularité de cette astreinte. Le travail de saison est par contre relativement « raisonnable », principalement généré par la surface fourragère et la constitution des stocks.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue et tracteur (40 RM | 10 cv)
 - . combiné de semis direct
 - . semoir de précision
 - . pulvérisateur | 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . épandeur fumier 12 T
 - . benne monocopque 12 T
 - . bétailière

- A l'entreprise :
 - . ensileuse
 - . round-baller
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tel : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tel : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tel : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tel 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tel : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tel : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tel : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type L2

OVINS RACE HERBAGÈRE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,4 - 350 000 litres
1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	227 760 €
62 %	Bovins lait	142 070 €
	Ventes	141 750 €
	Lait vente laiterie : 350 000 l à 0,33 €	115 500 €
	16 vaches de réforme finies de 330 kg à 3,40 €	17 950 €
	4 génisses de 2 ans repro pleine de 450 kg C. à 1 200 €	4 800 €
	25 veaux naissants mâles de 50 kg à 140 €	3 500 €
22 %	Ovins viande	49 980 €
	Ventes	44 880 €
	354 agneaux lourds de bergerie de 18,5 kg C. à 6,25 €/kg	40 930 €
	50 brebis de réforme à 65 €/tête	3 250 €
	3 béliers de réforme à 75 €	220 €
	600 kg de laine à 0,80 €/kg	480 €
	Achat d'animaux	- 1 440 €
	4 béliers achetés à 360 €	- 1 440 €
	Aides	6 540 €
	Prime à la brebis : 300 têtes à 21,80 €	6 540 €
4 %	Grandes cultures	8 900 €
	Cession interne au troupeau : 437 q à 20,00 €	8 740 €
	Cession interne de semences	160 €
12 %	Autres aides	27 130 €
	Aides découplées : 80 ha à 327 €	26 130 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	124 760 €
26 %	Charges opérationnelles	58 390 €
	Troupeau	358 €/UGB
	Concentrés	226 €/UGB 28 260 €
	Frais vétérinaires	47 €/UGB 5 860 €
	Achats de litières	46 €/UGB 5 760 €
	Frais d'élevage	30 €/UGB 3 800 €
	Taxes animales	9 €/UGB 1 100 €
	Surface fourragère	160 €/ha
	Engrais et amendements	64 €/ha 4 655 €
	Semences	63 €/ha 4 635 €
	Phytosanitaires	26 €/ha 1 870 €
	Fournitures pour fourrages	8 €/ha 550 €
	Productions végétales	272 €/ha
	Phytosanitaires	86 €/ha 600 €
	Engrais et amendements	121 €/ha 850 €
	Semences	64 €/ha 450 €
29 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	66 370 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	271 €/ha SAU 21 660 €
	Foncier	102 €/ha SAU 8 630 €
	Matériel	180 €/ha SAU 14 400 €
	Bâtiments et installations	29 €/ha SAU 2 280 €
	Autres charges	249 €/ha SAU 19 900 €
45 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	103 000 €

ANNUITÉS 31 870 €

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 22 430 €
7 350 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 71 130 €

RÉSULTAT COURANT 73 220 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (300 brebis)	
Produit brut/UMO	113 880 €	Produit Brut/brebis	165 €
EBE/PB	45 %	Alimentation directe/brebis	48 €
EBE/UMO	51 500 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,9 €
Revenu agricole/UMO	36 610 €	Surface fourragère/ha	243 €
Charges de structure totales/ha	1 207 €	Surface fourragère/brebis	14 €
Charges de mécanisation totales/ha	243 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	31 %	Marge brute/produit	49 %
Marge de sécurité/EBE	34 %	Marge brute/brebis	81 €

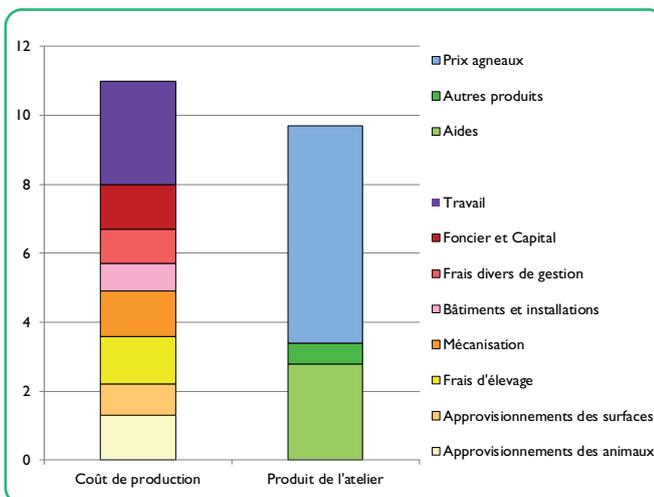
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,7 €
Ventes	6,3 €
Autres produits	0,6 €
Aides	2,8 €

Coût de production	10,5 €
Aliments	1,3 €
Frais surfaces	0,9 €
Frais élevage	1,4 €
Mécanisation	0,8 €
Bâtiments	0,8 €
Frais divers & gestion	1,0 €
Foncier et capital *	1,3 €
Travail **	3,0 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	8 730 kgc
------------------	-----------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	7,2 €
Rémunération permise	1 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	465 K€
- Bâtiments et équipements	231 K€
- Matériel et divers	60 K€
- Cheptel	136 K€
- Stocks alimentaires	38 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	215 K€ (92 %)	233 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	18 K€ (8 %)	233 K€ (50 %)
EBE	50 K€	103 K€
Annuités	25 K€	32 K€
Annuités/EBE	50 %	31 %
Disponible pour vivre et investir	25 K€	71 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	20 %	34 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires
 ** reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	3 010 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 510 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	900 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013